

La préservation du patrimoine « pierres sèches »

Les techniques de construction en pierres sèches ont fait l'objet en novembre 2018 d'une inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

De très nombreux murs de soutènement réalisés en pierres sèches **CONTACT**

Les services du Conseil départemental de Vaucluse ont privilégié cette technique pour :



© Département de Vaucluse

- › La reprise d'un mur de soutènement à Saint Martin de Castellon (RD 48) en 2019,
- › La reconstruction d'un mur de soutènement à Lioux (RD 60) en 2018,
- › La reprise d'un mur de soutènement à Saint Trinit (RD 157a) en 2017,
- › La reprise du mur de la Distillerie à Apt (RD 113) en 2016.




CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09

**CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE VAUCLUSE**

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

[CONTACTER](#)